

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 18 (1968)

Heft: 2

Buchbesprechung: Actes relatifs à la Principauté de Morée (1289-1300) [Charles Perrat, Jean Longnon]

Autor: Bouquet-Santschi, Elisabeth

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seines missionarischen Anliegens findet. Unter den pagani, von denen der Erzbischof spricht, können nur Anhänger des Islams verstanden werden, wie das schon etwa R. Roques dargelegt hat, dessen Einführung zur Textausgabe und dessen Artikel über «La méthode du Cur Deus Homo de Saint Anselme de Canterbury, Paris 1962» zur Ergänzung der hier besprochenen Schrift mit Nutzen herangezogen werden könnten. Wie man sieht, hat Gauß den Finger auf einige der bedeutendsten Probleme der Ost-West-Kontroverse gelegt, und man möchte hoffen, daß auf ihre Anregung hin mancher daran geht, die Ereignisse, die zu einem der spannendsten Dramen der Geschichte gehören, selber zu studieren.

Basel

Berthe Widmer

CHARLES PERRAT et JEAN LONGNON, *Actes relatifs à la Principauté de Morée (1289—1300)*. Paris, Bibliothèque Nationale, 1967. In-8°, 243 p. *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, (série in-8°) — vol. 6.

Ce volume est le premier de la collection à traiter d'un sujet portant sur la France d'«outre-mer», savoir la Principauté de Morée, née de la IV^e Croisade. Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt que présente l'existence d'une principauté qui installe au cœur de la Grèce médiévale les institutions féodales françaises. En outre, la série de documents publiés ici n'existe plus, détruite à Naples en 1943. C'est dire l'importance d'une telle édition.

Dans une introduction très dense et bien documentée, les auteurs circonscrivent avec précision le domaine chronologique de leur édition: la période traitée recouvre les règnes de Florent de Hainaut (1289—1297) et de sa veuve Isabeau de Villehardouin (1297—1300), dont on nous retrace les circonstances avec sobriété. Quant au domaine géographique, c'est celui de la Principauté de Morée et de ses dépendances: duché d'Athènes, Eubée, duché de Naxos, comté de Céphalonie, c'est-à-dire, en gros, une partie de ce que l'on appelle commodément la Roumanie.

La plupart des actes édités ici sont donc tirés des Archives des Angevins de Naples, et présentent une importance considérable pour l'Etat de Morée, du moment que celui-ci n'eut pas d'Archives particulières. Les documents, au nombre de 243, vont du 10 juillet 1289 au 12 juillet 1300; ils sont pourvus chacun d'une brève analyse, accompagnée de la référence au manuscrit ou à une édition, s'il y a lieu. Avant d'aborder l'analyse succincte des documents eux-mêmes, il convient de rappeler brièvement les circonstances qui ont amené la cession du fief de la Morée aux Angevins de Naples, et ont ainsi transporté leurs archives en Occident.

Dès sa création, après 1204, la Morée dépendit de la suzeraineté des empereurs latins de Constantinople, en vertu de la fameuse *Partitio Regni Graeci*. Après la restauration de Michel VIII Paléologue en 1261, le prince de Morée, Guillaume de Villehardouin, ressentit le besoin d'un appui extérieur

et mit sa principauté sous la suzeraineté de Charles d'Anjou, par le traité de Viterbe du 24 mai 1267, si important que les éditeurs de ce volume le reproduisent en appendice.

Dès lors, la destinée de la Morée dépend des rois de Naples, et l'éloignement géographique du suzerain nous a valu cette série de documents, et probablement leur sauvegarde jusqu'à nos jours. Leur intérêt réside à vrai dire beaucoup plus dans l'aspect d'administration et de politique féodale, que dans celui de la vie quotidienne, économique et sociale. L'on possède ainsi des détails nouveaux sur le gouvernement de Florent de Hainaut, sur les rapports de Charles II d'Anjou avec les divers chefs d'Etat grecs (Epire, Néopatras, Constantinople), avec de très nombreuses mentions d'ambassades échangées. La plupart des actes se trouvent donc être, soit des inféodations de terres, des instructions diverses en matière de justice et de droit féodal, soit des commissions, mandements, privilèges de toutes sortes, ainsi que des procurations, des lettres de créance et de nombreux sauf-conduits et laissez-passer. Toute la vie politique interne de l'Etat de Morée est représentée ainsi. L'on n'en dira pas autant de sa vie économique et sociale: quelques mentions de convois de chevaux et mulets, d'importations de céréales, constituent les seules données économiques de cette série.

Chaque document est pourvu de notes nombreuses, auxquelles on pourrait quelquefois reprocher un certain manque d'équilibre, dû aux répétitions de notions trop connues, au détriment d'autres, qui pourraient appeler des explications (N° 9, notes 1 et 2: on explique «Négropont», mais non «tercier»). L'on pourrait aussi condamner l'emploi de certains termes qu'il faut franciser: «hiéromoine», et non «hieromonachos» (p. 16, ligne 6, et *passim*), et surtout «perpre» (p. 208, n. 2), qui est d'un usage vieilli, l'école moderne de byzantinologie ayant adopté «hyperpre» en français; mais ce ne sont que vétilles dans un ensemble remarquablement conçu. Par ailleurs, l'identification des lieux semble avoir été faite soigneusement, et une carte hors-texte, à la fin du volume, les représente de manière commode.

Il faut louer enfin la disposition très pratique des deux indispensables index, *nominum* et *rerum*. Le second surtout donne une idée du vaste domaine de recherches que peut inspirer une publication comme celle-ci, qui sera un excellent instrument de travail pour tous les historiens de la Romanie médiévale.

Lausanne

Elisabeth Bouquet-Santschi

Le terrier de Jean Jossard, co-seigneur de Châtillon-d'Azergues. 1430—1463.

Publié par RENÉ FÉDOU. Paris, Bibliothèque nationale, 1966. In-8°, 162 p., 3 hors-textes (*Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, série in-8°, vol. 5).

Le terrier dont M. Fédou vient de procurer une excellente édition, raisonnablement allégée d'une partie de son formulaire, tient l'essentiel de son intérêt de sa date. Instrument de gestion, mais aussi — au contraire du cen-